

MAIRIE DE JUVIGNAC  
Monsieur Laurent SERPAGLI  
153 les allées de l'Europe  
34990 JUVIGNAC

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-16-IG-011352-01  
Dossier N° : 16T012952

Version du : 24/10/2016  
Date de réception : 17/10/2016

Page 1/3

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau minérale	BUVETTE 2	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins Hydrologie Sud SAS  
75, chemin de Sommières  
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70  
fax +33 1 57 67 36 83

[www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 €  
RCS Nîmes 415 110 808  
TVA FR 70 415 110 808  
APE 7120B

Accréditation 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



**Réglementation** Code de santé publique et Arrêté du 14 mars 2007 relatif aux critères de qualité des eaux conditionnées, aux traitements et mentions d'étiquetage particuliers des eaux minérales naturelles et de source conditionnées ainsi que de l'eau minérale naturelle en buvette publique, Arrêté du 28 décembre 2010 modifiant l' Arrêté du 14 mars 2007, Arrêté du 12 mai 2004 et Circulaire de 3 juin 2007

<b>Référence devis</b>	FOLD2016009901	<b>Nom installation</b>	TH. BUVETTE JUVIGNAC
<b>Préleveur</b>	Gély Christian	<b>Code installation</b>	004438
<b>Date de prélèvement</b>	17/10/2016 08:49	<b>Code UGE</b>	0803
<b>Date de réception</b>	17/10/2016 14:25	<b>Nom UGE</b>	TH. JUVIGNAC
<b>Début d'analyse</b>	17/10/2016 14:37	<b>Type d'eau</b>	MI
<b>Localisation du prélèvement</b>	BUVETTE 2	<b>Code PSV</b>	0000005079
<b>Code point de prélèvement</b>	IG006649-002	<b>Nom point de prélèvement</b>	TH. BUVETTE JUVIGNAC
<b>Type installation</b>	UDI		

**PARAMETRES DE PRELEVEMENT**

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
<b>IXP0T : Prélèvement pour potabilité et eau minérale (Interne)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne - FD T 90-520 &amp; NF EN ISO 19458</i>	*			

**PHYSICO-CHIMIE**

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
<b>IG018 : Turbidité</b> Prestation réalisée par nos soins <i>Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027</i>	<0.1	NFU		

**CATIONS**

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
<b>IG014 : Ammonium</b> Prestation réalisée par nos soins <i>Flux continu - NF EN ISO 11732</i>	<0.05	mg NH4/l		

**MICROBIOLOGIE**

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
<b>UM8B0 : Germes revivifiables à 22°C, 68h (sans dilution)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222</i>	*	1	ufc/ml	100
<b>UMRLK : Germes revivifiables à 36°C, 44h (sans dilution)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222</i>	*	0	ufc/ml	20
<b>UM8EH : Coliformes-Escherichia Coli (/250 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1</i>				
Bactéries coliformes	*	0	ufc/250 ml	0
Escherichia coli	*	0	ufc/250 ml	0
<b>UM3P3 : Entérocoques intestinaux (/250 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2</i>	*	0	ufc/250 ml	0
<b>UM8RF : Pseudomonas aeruginosa (différé) (/ 250 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 16266</i>	*	0	ufc/250 ml	0

**OBSERVATIONS IN SITU**

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
<b>IX3R2 : Mesure du pH (in situ)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	*	7.4	Unités pH	
<b>IX3R4 : Température de l'eau (in situ)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne</i>	*	23.0	°C	
<b>IX3R0 : Conductivité à 25°C (in situ)</b> Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie [Méthode à la sonde] - NF EN 27888</i>	*	600	µS/cm	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins Hydrologie Sud SAS  
75, chemin de Sommières  
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70

fax +33 1 57 67 36 83

www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 4 782 990 €

RCS Nîmes 415 110 808

TVA FR 70 415 110 808

APE 7120B

Accréditation 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr





Olivier Duclos  
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

**Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux**  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

**Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.**

Eurofins Hydrologie Sud SAS  
75, chemin de Sommières  
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70  
fax +33 1 57 67 36 83

[www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 €  
RCS Nîmes 415 110 808  
TVA FR 70 415 110 808  
APE 7120B

Accréditation 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

